Genève, le 1er mars 2013

|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisation des télécommunications** |  |
|  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:  Tél.: Fax: E-mail: | **Circulaire TSB 13**  COM 5/CB  +41 22 730 6301 +41 22 730 5853 [tsbfgssc@itu.int](mailto:tsbfgssc@itu.int) | * Aux administrations des Etats Membres de l'Union * Aux Membres du Secteur UIT-T * Aux Associés de l'UIT-T * Aux établissements universitaires participant  aux travaux de l'UIT-T |
|  |  | **Copie:**  - Aux Présidents et Vice-Présidents de toutes les Commissions d'études de l'UIT-T  - Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications  - Au Directeur du Bureau des radiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Création d'un nouveau Groupe spécialisé sur les villes intelligentes et durables (Groupe FG-SSC) ;**  **Première réunion du Groupe FG-SSC, Turin (Italie), 8 mai 2013** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous annoncer la création du Groupe spécialisé de l'UIT‑T sur les villes intelligentes et durables (Groupe FG-SSC), suite à l'accord donné par la Commission d'études 5 de l'UIT‑T à la réunion qu'elle a tenue à Genève du 29 janvier au 7 février 2013.

2 Le Groupe spécialisé analysera les solutions et projets TIC en faveur de la viabilité écologique des villes qui peuvent être normalisés par la CE 5 de l'UIT‑T et recensera les bonnes pratiques susceptibles de faciliter la mise en oeuvre de ces solutions dans les villes.

Il élaborera une feuille de route de la normalisation en tenant compte des activités que mènent actuellement les divers organismes de normalisation et forums.

Le Groupe spécialisé tirera parti du rôle joué par le secteur des TIC pour stimuler la croissance des villes intelligentes et durables dans le monde entier et travaillera en collaboration avec les communautés concernées du monde entier (par exemple instituts de recherche, forums, établissements universitaires) ainsi que d'autres organismes de normalisation et consortiums.

L'adresse de la page web du Groupe FG-SSC est la suivante:   
<http://itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ssc>.

3 Le Groupe spécialisé travaillera conformément aux procédures exposées dans la Recommandation UIT-T A.7 et sera rattaché à la Commission d'études 5 de l'UIT-T. Ce Groupe, dont le mandat est présenté dans l'**Annexe 1**, sera présidé par Mme Silvia Guzman (Telefónica, Espagne). M. Flavio Cucchietti (Telecom Italia), M. Pablo Bilbao (Federación Argentina de Municipios, Argentine), M. Franz Zichy (Etats-Unis d'Amérique), M. Nasser Saleh Al Marzouqi (Emirats arabes unis), M. Ziqin Sang (Fiberhome Technologies Group, Chine) et M. Sekhar Kondepudi (National University of Singapore, Singapour) en seront les Vice-Présidents. Je suis fermement convaincu qu'avec la création de ce Groupe spécialisé, l'UIT-T répondra aux attentes de ses membres et fera la preuve de sa capacité à traiter de questions qui doivent être examinées d'urgence.

4 Le Groupe FG-SSC est ouvert aux Etats Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT. Il est également ouvert à tout particulier ressortissant d'un pays membre de l'UIT et qui souhaite contribuer à ses travaux, par exemple à des particuliers qui sont aussi membres ou représentants d'organismes de normalisation intéressés.

5 La première réunion du Groupe FG-SSC doit avoir lieu le 8 mai 2013 au laboratoire d'innovations de Telecom Italia à Turin (Italie). Deux autres manifestations se tiendront au même endroit: le huitième Colloque sur les TIC, l'environnement et les changements climatiques les 6 et 7 mai 2013, et l'Atelier sur l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques le 9 mai 2013. Vous trouverez des informations à l'adresse: <http://itu.int/en/ITU-T/climatechange/Pages/events-201305.aspx>.

6 Il sera possible de participer à distance à la réunion. Pour plus d'informations sur la participation à distance, vous pouvez vous reporter à la page web du Groupe spécialisé.

7 La liste des points à examiner au cours de la réunion, ainsi que des informations concernant la réunion, un projet d'ordre du jour et les contributions reçues seront affichés sur la page web du Groupe spécialisé.

La réunion s'ouvrira à 9 h 30 le 8 mai 2013. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30. Aucun droit d'inscription n'est demandé pour la participation à cette réunion.

Les débats se dérouleront en anglais uniquement.

Les documents de cette première réunion seront accessibles au public.

Pour la préparation des documents, nous vous prions de bien vouloir utiliser le gabarit de base disponible sur la page web du Groupe spécialisé. Les participants à la réunion du Groupe FG-SSC doivent soumettre leurs contributions en version électronique au TSB et les envoyer par courrier électronique à l'adresse [tsbfgssc@itu.int](mailto:tsbfgssc@itu.int).

En accord avec l'équipe de direction du Groupe spécialisé, la date limite de soumission des contributions à cette première réunion a été fixée au **30 avril 2013**. Veuillez noter qu'il s'agira d'une réunion sans documents papier.

8 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de la réunion du Groupe spécialisé, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire disponible en ligne sur le site web du Groupe FG-SSC dès que possible, et **au plus tard le 24 avril 2013**. **Veuillez noter que la préinscription des participants à la réunion se fait exclusivement *en ligne***. Veuillez consulter régulièrement la page web du Groupe FG-SSC pour les mises à jour concernant la planification de la réunion.

9 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de l'Italie sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au plus tard le 8 avril 2013** et obtenu auprès de la représentation de l'Italie (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Vous trouverez davantage d'informations à l'adresse:  
<http://itu.int/en/ITU-T/climatechange/Pages/events-201305.aspx>.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson  
Directeur du Bureau de la   
normalisation des télécommunications

ANNEXE 1  
(de la Circulaire TSB 13)

Mandat du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les villes intelligentes et durables (Groupe FG‑SSC)

# 1 Justification et domaine de compétence

Il a été reconnu que l'un des principaux défis de notre société pour les décennies à venir était de parvenir à une urbanisation durable et de préserver notre planète. Les zones urbaines témoignent de la complexité de nos sociétés, dans lesquelles les questions sociales, économiques et environnementales sont étroitement interconnectées. Les villes contribuent pour plus de 70% aux émissions de gaz à effet de serre dans le monde[[1]](#footnote-1), et pour 60 à 80%[[2]](#footnote-2) à la consommation d'énergie mondiale[[3]](#footnote-3), participant ainsi à la dégradation de l'environnement aux niveaux local, régional et mondial.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent apporter des solutions à un grand nombre des problèmes rencontrés par les villes vers lesquelles les populations migrent et contribuer à rendre les villes plus écologiques et économiquement viables.

A cet égard, il est important de souligner que les TIC ont un rôle à jouer face aux problèmes environnementaux rencontrés par les villes dans le monde entier, par exemple en ce qui concerne la gestion de l'eau, l'énergie, l'efficacité énergétique, les déchets solides, les transports publics, la circulation, les encombrements, la croissance de l'infrastructure des TIC et son impact environnemental, par exemple les préoccupations concernant les champs électromagnétiques, les aspects visuels et le contrôle de la qualité de l'air, etc.

L'aide que les TIC peuvent apporter aux villes pour faire face aux problèmes environnementaux n'a pas encore été complètement identifiée et reconnue.

La Commission d'études 5 (CE 5) de l'UIT‑T étudie des questions liées à l'environnement et aux changements climatiques et travaille en particulier à l'élaboration d'une méthode d'évaluation de l'impact environnemental des TIC dans les villes. Etant donné que la question des villes intelligentes et durables concerne diverses parties prenantes, le Groupe spécialisé jouera un rôle essentiel en permettant d'échanger des vues, de produire une série de résultats et de présenter les initiatives, projets, politiques et activités de normalisation qui existent sur le thème des villes intelligentes et durables.

Le Groupe FG-SSC analysera les solutions et projets TIC en faveur de la viabilité écologique des villes qui peuvent être normalisés par la CE 5 de l'UIT‑T et recensera les bonnes pratiques susceptibles de faciliter la mise en oeuvre de ces solutions dans les villes.

Il élaborera une feuille de route de la normalisation en tenant compte des activités que mènent actuellement les divers organismes de normalisation et forums.

Le "Groupe spécialisé sur les villes intelligentes et durables (Groupe FG-SSC)" invitera également des entités qui ne sont pas membres de l'UIT‑T et tirera parti du rôle joué par le secteur des TIC pour stimuler la croissance des villes intelligentes et durables dans le monde entier.

Le Groupe spécialisé est créé conformément à la Recommandation UIT-T A.7.

# 2 Objectifs

• Définir le rôle des TIC dans les villes qui souhaitent être écologiquement viables. Il s'agira notamment d'identifier les systèmes TIC nécessaires au développement d'une ville écologiquement viable.

• Etablir des liaisons et des relations avec d'autres organisations susceptibles de contribuer aux activités de normalisation liées aux TIC, à l'environnement et aux changements climatiques dans les villes.

• Etablir une feuille de route relative à la contribution du secteur des TIC au développement des villes intelligentes et durables.

• Proposer de futurs sujets d'étude pour l'UIT-T et les actions correspondantes relevant du domaine de compétence de la CE 5 de l'UIT‑T (voir l'Appendice 1), par exemple concernant:

– les principes, le champ d'étude, le modèle conceptuel et les cas d'utilisation liés aux villes intelligentes et durables;

– les caractéristiques et les exigences des villes intelligentes et durables;

– les services efficaces et l'infrastructure du réseau des villes intelligentes et durables, ainsi que le cadre architectural du point de vue de l'impact environnemental.

• Recenser ou définir un ensemble d'indicateurs fondamentaux de performance à utiliser pour évaluer en quoi l'utilisation des TIC a une incidence sur la viabilité écologique des villes.

• Encourager l'élaboration de stratégies et de bonnes pratiques en matière de politiques et de normes afin d'aider les villes à offrir des services TIC écologiques ainsi qu'à optimiser l'utilisation de ressources limitées et à accroître leur résilience aux changements climatiques.

• Recenser les obstacles potentiels à l'utilisation des TIC rencontrés par les villes pour parvenir à la viabilité écologique.

• Aider la Commission d'études 5 de l'UIT‑T à devenir une référence mondiale en ce qui concerne les TIC et leur contribution au développement des villes intelligentes et durables.

• Etablir une plate-forme mondiale sur la contribution des TIC au développement des villes intelligentes et durables.

# 3 Structure

Le Groupe FG-SSC devrait créer des sous-groupes sur les trois principaux thèmes suivants compte tenu des objectifs énoncés ci-dessus:

• Rôle des TIC dans les villes intelligentes et durables et feuille de route associée.

• Besoins de normalisation, indicateurs fondamentaux de performance, paramètres et TIC efficaces pour les villes intelligentes et durables.

• Communications, liaisons et mobilisation des membres.

# 4 Relations

Le Groupe FG-SSC travaillera en étroite collaboration avec toutes les commissions d'études de l'UIT-T, en particulier les Commissions d'études 11, 13, 15 et 16. Au sein de la CE 5 de l'UIT‑T, il interagira avec les groupes chargés des Questions suivantes: 7/5, 13/5, 14/5, 15/5, 16/5, 17/5, 18/5, 19/5 dans le cadre de réunions parallèles dans la mesure du possible.

Le Groupe spécialisé collaborera avec les entités concernées, conformément à la Recommandation UIT-T A.7.

Ces entités sont les suivantes: municipalités, fédération de municipalités, organisations non gouvernementales (ONG), décideurs, organismes de normalisation, forums et consortiums de l'industrie, entreprises, établissements universitaires, instituts de recherche et autres organismes concernés.

# 5 Tâches spécifiques et résultats attendus

• Collecter des informations sur les initiatives prises par la communauté mondiale des villes intelligentes et durables en ce qui concerne les activités en cours et les spécifications techniques.

• Elaborer un document rendant compte du rôle des TIC dans les villes écologiquement viables.

• Identifier ou définir la terminologie et la taxonomie applicables aux villes intelligentes et durables.

• Elaborer une carte des parties prenantes, à savoir un document recensant toutes les parties prenantes impliquées dans le domaine des TIC et des villes intelligentes et durables.

• Elaborer un document présentant les indicateurs fondamentaux de performance à utiliser pour évaluer l'impact de l'utilisation de projets TIC dans les villes.

• Effectuer une analyse des obstacles potentiels à la mise en oeuvre des TIC dans les villes intelligentes et durables.

• Elaborer des rapports techniques décrivant les problèmes et les solutions apportées à ceux‑ci et déterminant les travaux de normalisation futurs de la CE 5 de l'UIT-T dans le domaine des TIC pour les villes intelligentes et durables.

• Soumettre les produits finals à la Commission d'études de rattachement, aux autres Commissions d'études concernées et aux autres organismes de normalisation ou organisations/consortiums/forums, selon qu'il conviendra.

# 6 Rattachement

Le Groupe spécialisé est rattaché à la Commission d'études 5 de l'UIT-T.

# 7 Equipe de direction

Voir le § 2.3 de la Recommandation UIT-T A.7.

Présidente: Silvia Guzman, Telefónica, Espagne

Vice-Président: Flavio Cucchietti, Telecom Italia, Italie

Vice-Président: Pablo Bilbao, Federación Argentina de Municipios, Argentine

Vice-Président: Franz Zichy, Etats-Unis d'Amérique

Vice-Président: Nasser Saleh Al Marzouqi, Emirats arabes unis

Vice-Président: Ziqin Sang, Fiberhome Technologies Group, Chine

Vice-Président: Sekhar Kondepudi, National University of Singapore, Singapour

# 8 Participation

Voir le § 3 de la Recommandation UIT-T A.7. Une liste des participants sera tenue à jour pour référence et transmise à la Commission d'études de rattachement.

Il est important de mentionner que les participants aux travaux du Groupe spécialisé doivent soumettre des contributions et participer activement.

# 9 Appui administratif

Voir le § 5 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 10 Aspects financiers généraux

Voir les § 4 et 10.2 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 11 Réunions

La fréquence et le lieu des réunions seront fixés par le Groupe spécialisé et le calendrier général des réunions sera annoncé dès que possible. Dans toute la mesure possible, le Groupe utilisera les outils de collaboration à distance et tiendra ses réunions en parallèle avec les réunions existantes. Les réunions seront annoncées par voie électronique (courrier électronique, site web, etc.) au moins quatre semaines à l'avance.

Le Groupe spécialisé profitera d'autres manifestations organisées par l'UIT‑T sur les TIC, l'environnement et les changements climatiques. Parmi les dates possibles des futures réunions, on pourrait citer:

1) Mai 2013: Colloque sur les TIC, l'environnement et les changements climatiques, Turin.

2) Juin/juillet 2013: réunion du Groupe FG-SSC en Amérique latine accueillie par Telefónica.

3) Septembre 2013: troisième Semaine "normes vertes", Madrid.

4) Septembre/octobre/novembre 2013 (à déterminer): réunion de la CE 5, Genève.

# 12 Contributions techniques

Les contributions doivent être soumises au moins douze jours calendaires avant l'ouverture de la réunion.

# 13 Langue de travail

La langue de travail est l'anglais.

# 14 Approbation des résultats

Les résultats doivent être approuvés par consensus.

# 15 Lignes directrices de travail

Les méthodes de travail suivent celles des réunions des Groupes du Rapporteur. Aucune ligne directrice de travail supplémentaire n'est définie.

# 16 Rapports d'activité

Voir le § 11 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 17 Annonce de la création du Groupe spécialisé

La création du Groupe spécialisé sera annoncée par une Circulaire TSB adressée à l'ensemble des membres de l'UIT, par le bulletin d'actualités de l'UIT-T et par d'autres moyens, y compris la communication avec les autres organisations concernées.

# 18 Dates importantes et durée des activités du Groupe spécialisé

Les activités du Groupe spécialisé dureront une année à compter de sa première réunion (voir le § 2.2 de la Recommandation UIT‑T A.7).

Le calendrier préliminaire comprend les échéances suivantes:

• première réunion du Groupe FG-SSC: Turin (Italie), mai 2013;

• présentation intermédiaire du Groupe spécialisé et de ses activités: Semaine "normes vertes", Madrid, septembre 2013.

# 19 Politique en matière de droits d'auteur

Voir le § 9 de la Recommandation UIT-T A.7.

Appendice 1  
(au mandat du Groupe FG-SSC de l'UIT‑T)  
  
Commission d'études 5 – Environnement et changements climatiques

La Commission d'études 5 de l'UIT-T est chargée d'étudier les aspects environnementaux des TIC liés aux phénomènes électromagnétiques et aux changements climatiques.

Etudes se rapportant à la protection des réseaux et équipements de télécommunication contre les brouillages et la foudre.

Etudes se rapportant également à la compatibilité électromagnétique (CEM) et aux conséquences, sur la sécurité et la santé, des champs électromagnétiques produits par les installations et dispositifs de télécommunication, y compris les téléphones cellulaires.

Etudes se rapportant aux installations extérieures existantes des réseaux métalliques et aux installations intérieures associées.

Etudes se rapportant aux méthodologies d'évaluation de l'incidence des TIC sur l'environnement, avec la publication de lignes directrices relatives à une utilisation écologique des TIC, à la recherche de solutions aux problèmes liés aux déchets électroniques et à l'efficacité énergétique des systèmes d'alimentation électrique.

Etudes se rapportant à la façon d'utiliser les TIC pour aider les pays et le secteur des TIC à s'adapter aux effets des problèmes environnementaux, et notamment des changements climatiques.

Elle est en outre chargée d'identifier la nécessité de disposer de pratiques écologiques plus cohérentes et normalisées dans le secteur des TIC (par exemple, étiquetage, pratiques en matière de passation de marchés, système d'éconotation pour les téléphones mobiles).

La Commission d'études 5 est:

– la Commission d'études directrice pour la compatibilité électromagnétique et les effets électromagnétiques;

– la Commission d'études directrice pour les TIC et les changements climatiques.

On trouvera davantage d'informations à l'adresse: <http://itu.int/ITU-T/go/sg5>.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Voir: <http://www.unhabitat.org/downloads/docs/E_Hot_Cities.pdf>. [↑](#footnote-ref-1)
2. Voir: <http://www.un.org/en/sustainablefuture/cities.shtml>. [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir: <http://www.unhabitat.org/content.asp?cid=9599&catid=7&typeid=46&subMenuId=0&AllContent=1>. [↑](#footnote-ref-3)